

# Bachelier en gestion des ressources humaines

**HELHa Tournai - Frinoise** Rue Frinoise 12 7500 TOURNAI

Tél : +32 (0) 69 89 05 06

Fax : +32 (0) 69 89 05 04

Mail : [social.tournai@helha.be](mailto:social.tournai@helha.be)

## 1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE G302 Sciences humaines: Sociologie			
Code	SORH3B02	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<b>Maxime BIVORT</b> (maxime.bivort@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

## 2. Présentation

### Introduction

Prenant suite aux objectifs et à la matière du cours de sociologie du travail qui est enseigné en deuxième année, cette UE vise à développer ces compétences en termes d'analyse du travail à l'intersection entre les subjectivités individuelles, l'expérience même du travail et le cadrage organisationnel et sociétal.

### Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 2 **Interagir avec son milieu professionnel**

- 2.1 Analyser les contextes sociopolitique, économique et technique influençant le fonctionnement des organisations

Compétence 5 **Établir des actions " relations humaines" en cohérence avec le projet, la stratégie, la politique de l'organisation dans des contextes nationaux et internationaux**

- 5.2 Promouvoir des conditions de travail, un climat social de qualité et respecter les partenaires sociaux

Compétence 6 **Adopter un esprit scientifique et de recherche pour optimiser les prises de décisions, la mise en œuvre des plans d'action et les évaluer**

- 6.1 Identifier et circonscrire une problématique en gestion des ressources humaines

### Acquis d'apprentissage visés

Voir fiche d'Activité d'Apprentissage ci-jointe.

### Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

## 3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

SORH3B02A Analyse sociologique des organisations 30 h / 2 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

## 4. Modalités d'évaluation



# Bachelier en gestion des ressources humaines

**HELHa Tournai - Frinoise** Rue Frinoise 12 7500 TOURNAI

Tél : +32 (0) 69 89 05 06

Fax : +32 (0) 69 89 05 04

Mail : [social.tournai@helha.be](mailto:social.tournai@helha.be)

## 1. Identification de l'activité d'apprentissage

Analyse sociologique des organisations			
Code	23_SORH3B02A	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	<b>Maxime BIVORT</b> ( <a href="mailto:maxime.bivort@helha.be">maxime.bivort@helha.be</a> )		
Coefficient de pondération	20		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

## 2. Présentation

### Introduction

Prenant suite aux objectifs et à la matière du cours de sociologie du travail qui est enseigné en deuxième année, ce cours vise à développer ces compétences en termes d'analyse du travail à l'intersection entre les subjectivités individuelles, l'expérience même du travail et le cadrage organisationnel et sociétal.

Les étudiants sont amenés à discuter en profondeur différentes thématiques actuelles par rapport au travail et aux organisations.

### Objectifs / Acquis d'apprentissage

Les objectifs du cours se situent dans la suite du cours 'sociologie du travail', il vise à développer ces compétences en termes d'analyse du travail à l'intersection entre les subjectivités individuelles, l'expérience même du travail et le cadrage organisationnel et sociétal.

Compétences visées et capacités prioritaires

COMPETENCE 2 : INTERAGIR AVEC SON MILIEU PROFESSIONNEL

Analyser les contextes sociopolitique, économique et technique influençant le fonctionnement des organisations

COMPETENCE 5 : ETABLIR DES ACTIONS « RELATIONS HUMAINES » EN COHERENCE AVEC LE PROJET, LA STRATEGIE, LA POLITIQUE DE L'ORGANISATION DANS DES CONTEXTES NATIONAUX ET INTERNATIONAUX

Promouvoir des conditions de travail, un climat social de qualité et respecter les partenaires sociaux

COMPETENCE 6 : ADOPTER UN ESPRIT SCIENTIFIQUE ET DE RECHERCHE POUR OPTIMISER LES PRISES DE DECISIONS, LA MISE EN OEUVRE DES PLANS D'ACTION ET LES EVALUER

Identifier et circonscrire une problématique en gestion des ressources humaines

Recueillir, traiter, analyser et présenter des données quantitatives et qualitatives en vue d'une exploitation concrète en matière d'actions ressources humaines

## 3. Description des activités d'apprentissage

### Contenu

Le cours est articulé comme suit :

- Sociologie des organisations: définitions, les approches fondatrices et les approches nouvelles;

- Présentation chronologique des différents auteurs de la sociologie des organisations, de Weber à Crozier.
- Démarche et méthode du sociologue;
- Thématiques actuelles.

### **Démarches d'apprentissage**

Le cours visera un mélange adéquat entre présentations ex-cathedra de l'enseignant et la participation active des étudiants dans des débats d'approfondissement lors du cours.

Des intervenants extérieurs peuvent enrichir les débats autour des thématiques actuelles.

Le cours est basé sur la prise de note des étudiants.

### **Dispositifs d'aide à la réussite**

Les étudiants peuvent s'appuyer sur les dispositifs d'aide à la réussite de la HELHa à Tournai (Catégorie sociale). L'enseignant adopte une attitude ouverte pour remédier de manière adéquate dans des situations individuelles spécifiques.

L'enseignante mettra du temps à disposition des étudiants lors de certaines séances pour discuter de l'avancée des lectures et des recherches afin de les orienter.

### **Sources et références**

Références conseillées et complétées en fonction de l'actualité

Voir aussi la bibliographie du cours « Sociologie du travail »

Beck U., La société du risque. Sur la voie d'une autre modernité, Paris, Champs, Flammarion, 2001 (1986).

Dubet F., Cousin O., Macé E., Rui S., Pourquoi moi ? - L'expérience des discriminations, Paris, Éd. du Seuil, 2013, 368p.

Lazarsfeld P., Jahoda M., Zeisel H., Les Chômeurs de Marienthal, Collection « Documents », 1982 (1932), 144 p.

Laville J.-L., Le travail - une nouvelle question politique, Paris, Desclée de Brouwer, 2008(1999), 234p.

Méda D., Le travail, Paris, PUF « Que sais je ? », 2010, 128p.

Méda D., Le Travail. Une valeur en voie de disparition, Champs essais, Aubier, Paris, 2010(1995), 401p.

Milewski F. (dir.), Les inégalités entre les femmes et les hommes : Les facteurs de précarité, Rapport à la ministre chargée de la parité, La documentation française - Collection des rapport officiels, Paris, 2005.

Senett R., Le travail sans qualités. Les conséquences humaines de la flexibilité, Paris, Albin Michel, 2000, 223 p.

Temblay, D.-G., Conciliation emploi- famille et temps sociaux, Québec: Presses de l'université du Québec, 2004.

LAFAYE, C., Sociologie des organisations, 3ème édition, Armand Colin, 2014.

### **Supports en ligne**

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Différents supports de cours seront indiqués et distribués durant le cours.

## **4. Modalités d'évaluation**

### **Principe**

#### **Q 1**

Sur base de la théorie vue au cours : travail (50 % des points) et examen oral (50 % des points).

### **Q 3**

Sur base de la théorie vue au cours : travail (50 % des points) et examen oral (50 % des points).

### **Pondérations**

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière	Trv	50			Trv	50
Période d'évaluation	Exo	50			Exo	50

Trv = Travaux, Exo = Examen oral

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

### **Dispositions complémentaires**

**Néant**

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2022-2023).